

LE BPJEPS AC À TRAJECTOIRE FORMATION C'EST...

85% DE RÉUSSITE AU DIPLOME

- Un fort taux d'accès à l'emploi : 89%.
- Pour les UC 3 et 4, des intervenants du milieu culturel, partageant les valeurs d'éducation populaire.
- Un important réseau de professionnels mobilisés autour d'une association d'Éducation Populaire.
- Des alternances très diversifiées : structures d'éducation populaire, médiathèques, lieux culturels, escape game, ...
- Une formation unique en Bourgogne Franche-Comté, répondant à un enjeu fort de l'éducation populaire.

LE FINANCEMENT

Coût de la formation :
9810 € + 50 € de frais de dossier (les personnes demandeuses d'emploi en sont exonérées).

Coût horaire de la formation : 15 €

Coût en modulaire :
UC 1 (147 heures) : 2205 €
UC 2 (147 heures) : 2205 €
UC 3 (161 heures) : 2415 €
UC 4 (168 heures) : 2520 €
Positionnement (35h) : 525 €

PRISES EN CHARGE POSSIBLES

FORMATION ÉLIGIBLE AU

CPF

Plus d'informations sur :
www.moncompteactivite.gouv.fr

Formation éligible au CPF de transition professionnelle, au Plan de développement des compétences, au contrat de professionnalisation, au contrat d'apprentissage, à la PRO-A (reconversion ou promotion par alternance).

Suivant le statut du stagiaire, différentes prises en charge du coût de la formation sont envisageables (Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, employeur, Pôle Emploi, OPCO, Transition Pro, ...)

Nous contacter pour plus d'informations.

INFOS PRATIQUES

• Horaires de la formation : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.



• Des journées de formation sont susceptibles de se dérouler dans d'autres lieux en Bourgogne Franche-Comté.

• Des journées de Formation Ouverte à Distance (FOAD) sont prévues dans la formation.



PLAN & CONTACT



GRETA - CFA DE HAUTE-SAÔNE

GRETA - CFA de Haute-Saône

✉ 2 Place du Général Boichut
 70103 Gray

📞 Tél. 03 81 96 70 92

🌐 www.trajectoire-formation.com

Contact : melitine.voinet@trajectoire-formation.com

Formation proposée avec le concours de :



Animateur professionnel

Animation culturelle

Formation en alternance

En partenariat avec

A GRAY



BP JEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
 Homologué de niveau 4 (équivalent Baccalauréat)
 Spécialité « Animateur »

**DU 18 SEPTEMBRE 2023
 AU 3 JUILLET 2024**

Conception : Martin Sombsthay



Animateur.trice professionnel.le

LE MÉTIER

L'animateur.trice culturel :

- conçoit et anime des séances d'animation ;
- utilise des techniques culturelles, éducatives et sociales au service des valeurs de l'éducation populaire ;
- organise des projets d'animation en s'appuyant sur des pratiques artistiques et culturelles ;
- participe au développement culturel d'un territoire par son action.

Exemples d'emplois occupés par d'anciens stagiaires :

- animatrice culturelle en EHPAD ;
- intervenant spécialisé en Arts Plastiques ;
- animateur accompagnateur de projets avec des adolescents ;
- animateur en escape game ;
- animatrice-médiatrice en médiathèque.

Ma vie, mon métier :

« Je suis animateur culturel dans une MJC. Je conçois des projets d'animation où la culture sert de levier au développement de la personne. Par exemple, on a un projet de bande dessinée avec les enfants où on dessine les personnages, on écrit les histoires et on les met en vie dans les bulles, on regarde comment faire évoluer notre scénario au fil des séances, ... Ca leur permet de développer leur créativité, leur imaginaire (pour ça ils sont épatants !) et en même temps de manipuler les mots et les images. Quand le projet sera fini et la BD imprimée, ce sera une fierté pour eux de repartir avec ! »

LA FORMATION

UC1

ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE :

- connaissances des différents publics
- outils et modes de communication avec les publics
- fonctionnement d'une structure

UC2

METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE :

- conception d'un projet d'animation
- méthodologie de projet
- les différents types de projets

UC4

ANIMER AVEC DES TECHNIQUES CULTURELLES :

- vivre et traiter des techniques d'animation culturelles
- leviers d'émancipation et d'implication du public
- de la séance d'animation culturelle au projet d'activités

UC3

CONDUIRE UNE ACTION D'ANIMATION DANS LE CHAMP DES ACTIVITÉS CULTURELLES :

- culture et territoire
- culture et identité
- culture et mixité
- culture et environnement

DES MISSIONS

Durée totale :

En centre de formation :
94 jours, soit 658 heures (dont 5 jours de positionnement).

En stage pratique :
106 jours, soit 742 heures.

Soit un total de 1 400 heures.



ENTRER EN FORMATION

Pour s'informer sur la formation :

• Sur rdv individuel tous les vendredis matins de 9h à 13h à Trajectoire Formation à Montbéliard.

Conditions d'accès à la formation :

• Etre titulaire du PSC1 ou équivalent.

• Justifier de 200 heures d'animation de groupe (à titre professionnel ou bénévole) **ou** être titulaire d'un des diplômes permettant d'en être dispensé (liste sur notre site internet).

• Produire un dossier comportant un récapitulatif de sa pratique personnelle dans un support d'activité culturelle (un portfolio argumenté présentant les pratiques artistiques ou culturelles du candidat) **ou** être titulaire d'un des diplômes permettant d'en être dispensé (liste sur notre site internet).

Inscription :

Dossier d'inscription et planning de la formation à télécharger sur le site de Trajectoire Formation.

Dates de sélection :

SÉLECTIONS #1 :

2023
27
FÉVRIER

Date limite de dépôt de dossier d'inscription

2023
10
MARS

Étude de cas et entretien

SÉLECTIONS #2 :

2023
21
AVRIL

Date limite de dépôt de dossier d'inscription

2023
5
MAI

Étude de cas et entretien

SÉLECTIONS #3 :

2023
26
MAI

Date limite de dépôt de dossier d'inscription

2023
9
JUIN

Étude de cas et entretien

Après la formation :

Le calendrier de la formation est conçu pour pouvoir poursuivre en juin et juillet 2024 sur un CC DACM (Certificat Complémentaire de Direction d'Accueil Collectif de Mineurs), ce qui permet d'obtenir un double diplôme.